



## Membre d'une société civile immobilière

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Membre d'une sci familiale peut on louer a un membre de la sci.

Peut on se louer a soi meme via la sci

Dans la positive peut on pretendre aux apl ?

Merci por votre reponse.

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

Membre d'une sci familiale peut on louer a un membre de la sci.

Peut on se louer a soi meme via la sci

Dans la positive peut on pretendre aux apl ?

Une SCI peut tout à fait louer le bien à un associé à condition que le loyer ne soit pas manifestement sous-évalué par rapport au prix du marché. Le cas échéant, la SCI pourrait faire l'objet d'un redressement fiscal.

S'agissant des APL, il n'y a aucun problème pour le moment. Le locataire associé percevra les APL.

Très cordialement.